

Nérac. Jacques Chantre, témoin résistant

portrait



Jacques Chantre, instituteur, résistant et déporté./Photo DDM Henri Nouilhan

Dernièrement, Jacques Chantre a quitté la présidence du comité néracais de l'Anacr (Association nationale des Anciens combattants et Amis de la Résistance), laissant la place à Claude Joseph, qui se donne pour mission d'intensifier l'action de mémoire auprès des jeunes. À cette occasion, il était intéressant d'interroger Jacques, l'homme qui a animé cette association pendant tant d'années et qui n'a eu de cesse d'apporter son témoignage pour un monde plus vigilant et plus juste.

Né en 1921, instituteur à Gaujac en Lot-et-Garonne, Jacques se souvient : « En 1941 c'est le choc de la défaite avec la rafle des matières premières (farine, œufs, bétail...) Puis ce furent les tickets de rationnement et le marché noir. 1942, en stage au collège Jasmin, je fais de la distribution de tracts appelant à la résistance dans les rues d'Agen. Puis ce furent les chantiers de jeunesse mis en place avec comme alternative le STO (service de travail obligatoire en Allemagne) alors j'ai choisi de rentrer en résistance et j'ai intégré les FTP (francs-tireurs et partisans). C'est ainsi que je me suis retrouvé à Frespech où nous étions organisés en petits groupes structurés qui nous ont permis de réaliser plusieurs coups de main...

Se ravitailler pour survivre

« En première mission, nous avons reçu l'ordre d'attaque de la mairie de Puymirol où nous avons réussi à récupérer des tickets de rationnement, non sans peine d'ailleurs car, en se défendant, l'employé saisissant ma main et mon pistolet, déclenchait un coup de feu qui lui déchirait l'oreille. Par la suite, nous reçûmes l'ordre de faire sauter la voie ferrée à Saint-Hilaire-de-Lusignan de façon à ce que le train se couche sur la voie. Nous étions un commando de trois personnes et nous avons dû nous y reprendre à deux fois. Dans l'attaque, nous avons perdu la trace du troisième homme qui s'est avéré être un collaborateur et qui nous a dénoncés »...

Nérac. Jacques Chantre, prisonnier à Eysses



Freiner à tout prix les transports ferroviaires, c'était une des missions des Résistants./Photo DDM Reproduction

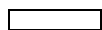
Poursuivant l'itinéraire résistant de Jacques Chantre, (« La Dépêche » du 27 février 2011), le sabotage de la voie ferrée ayant réussi, il était nécessaire, pour les deux

hommes, de se faire oublier ; Jacques poursuit : « Je savais qu'à Durance, dont je connaissais bien les alentours, la Résistance y avait installé un camp important et notre but était de le rejoindre rapidement. Pour cela, il nous fallait passer la Garonne. Arrivés au pont de Lamagistère, nous avons été contrôlés par deux gendarmes français qui, découvrent le pistolet qui dépassait d'une de mes poches. Le gendarme s'en empare en me menaçant (le port d'armes était prohibé.). » Les deux hommes sont arrêtés puis emprisonnés à Agen. Un tribunal avec des juges venus de Toulouse les condamnera à sept ans de réclusion pour détention d'armes et subversion nationale. Cette centrale devient, en octobre 1943, un lieu stratégique où les autorités de Vichy décident de concentrer tous les condamnés politiques de la zone Sud.

L'esprit d'Eysses, la solidarité

« C'est ainsi que nous intégrons la centrale d'Eysses le 24 décembre 1943. Nous étions 1200, provenant de tout le pays avec beaucoup de mineurs du Nord, réfractaires, où il y avait un état d'insurrection. Je me souviens aussi des pilotes de la RAF et d'un journaliste qui formaient un petit groupe à part. En fait, pour une quarantaine d'entre eux, ils réussirent leur évasion début janvier 1944. » Suite à cette évasion, les conditions de détention se durcissent nettement dans la centrale et les tentatives suivantes sont très durement réprimées. « Les mercenaires de Pétain multipliaient les brimades, les punitions et toutes sortes d'exactions. Le 19 janvier, lors d'une nouvelle tentative d'évasion, la répression sera féroce. Dans les jours qui suivent le soulèvement, une cour martiale condamne à mort 12 détenus. Ils sont exécutés au matin du 23 février 1944. »

Nérac. Jacques Chantre, déporté vers Dachau



Un atelier de mécanique en 1943, au camp de Dachau./Photo DDM Reproduction

Poursuivant l'itinéraire résistant de Jacques, («La Dépêche» des 27 février et 6 mars 2011), la déportation est inéluctable, les détenus demeurés dans la prison sont livrés aux nazis le 30 mai 1944. Les SS procèdent à leur déportation vers le camp de concentration de Dachau à la fin du mois de juin. Jacques: «Ils partaient à pied jusqu'à la gare de Penne-d'Agenais. Là, ils étaient embarqués sur les wagons à bestiaux, puis ce fut notre tour. Le convoi passa par Bordeaux puis Saint-Pierre-des-Cors pour rejoindre Compiègne, organisé en camp de transit.» Le 6 juin 1944, a lieu le débarquement des alliés en Normandie, évènement qui se propage rapidement parmi les prisonniers qui reprennent espoir. «Le 18 juin, nous partons en train pour un camp de concentration gardant malgré tout l'espoir d'une rapide libération. Arrivés dans le camp, à Dachau, nous avons vite compris que la devise du lieu était travailler ou crever.» Jacques se trouve affecté dans un atelier de montage de moteurs d'avions et de chars d'assaut en régime des trois huit. Le bruit était intense et permanent; les moteurs fabriqués étaient placés sur bancs et, jour et nuit, tournaient en rôdage.

TRAVAILLER, LE TYPHUS, SURVIVRE...

«La nourriture se résumait en un brouet clair avec quelques patates et graines, le fond, plus riche était réservé au capo. Tous les soirs, j'ai apporté à des camarades affaiblis, en organisant à leur intention avec M.Lecène, une collecte de pain et de soupe auprès des français de notre baraque; cette solidarité en a sauvé plus d'un. Et puis il y a eu le typhus, les parasites... Malgré nos efforts, il y avait des morts malheureusement mais nous arrivions à sauver des personnes en usurpant les identités. La survie de certains n'a parfois tenu qu'à un trait de plume du secrétaire tenant l'effectif de chaque baraquement.» Malgré cette entraide, 400 des détenus d'Eysses mourront en déportation.

Dimanche prochain, la libération et le retour.

Nérac. J. Chantre, libération et retour au pays



Près d'un million de déportés rentreront en 1945./Photo DDM Reproduction

Arrivant au terme de l'itinéraire résistant de Jacques, («La Dépêche» du 13 mars 2011), la victoire des alliés se concrétise. Le camp de Dachau est en proie au

typhus. «Depuis plusieurs jours déjà, nous entendions les canons et les combats approcher, enfin, le 29 avril 1945, une division d'infanterie de la septième armée américaine entra dans le camp. Nous étions tous épuisés, après l'accueil de nos libérateurs, il nous fallut encore plusieurs jours pour reprendre quelques forces et rentrer au pays. Le 1er octobre 1945, je reprenais ma fonction d'instituteur à Pindères et je me mariais avec mon épouse qui travaillait dans une imprimerie, à Nérac. En avril 1946 la tuberculose m'éloigna de la vie professionnelle pour un an après quoi je réintègre mon poste d'instituteur à Puy-Fort-Aiguille. Petit à petit, l'ordre revient en France et nous commençons à constituer des associations de résistants tandis que, de l'autre côté de la frontière, en Espagne, la situation économique laissée par la guerre civile est désastreuse. Le régime de Franco est condamné quasi unanimement par la communauté internationale. Jacques Chantre, qui est revenu à Nérac en 1958, a fait partie des pionniers qui ont structuré l'association néracaise afin de combattre l'oubli, la méconnaissance et perpétuer la mémoire de la Résistance en la transmettant aux générations futures.

La mémoire pour un monde meilleur

«Je veux souligner quand même que, rien qu'à notre comité, il y a onze résistants dont deux femmes, bien vivants, qui ont tenu leur place dans la bataille pour l'indépendance de la France et pour la liberté. Quatre d'entre eux ont pu poursuivre l'armée nazie jusqu'en Allemagne. Il s'agit de Jean Camusso, Irénée Lhommeau, Robert Miranes, André Montet et Yves Rezeau.», rappelle-t-il. Le comité local de l'ANACR s'est associé au lycée Jacques-de-Romas, à Nérac, pour aider un voyage d'études sur les plages du débarquement, en Normandie qui a eu lieu dernièrement («La Dépêche» du 10 mars 2011).